



Lettre
aux bloggers

Pour échanger conseils et astuces afin d'optimiser la gestion des blogs de l'ARA.

Edition n° 5 du 1^{er} juillet 2013

Bonjour,

Gérer un blog et être un "Ami de Saint-Jacques" suppose qu'on a de l'information à transmettre mais également des choses à raconter, des photos à montrer, des sensations à partager.

Pour cela, on peut rédiger de beaux articles mais, une image valant mieux qu'un long discours, on sera plus pertinent en publiant des photos ou des diaporamas. Dans cette optique, l'utilisation du multimédia s'impose rapidement. Les résultats sont souvent séduisants et le seul problème est "comment faire ?".

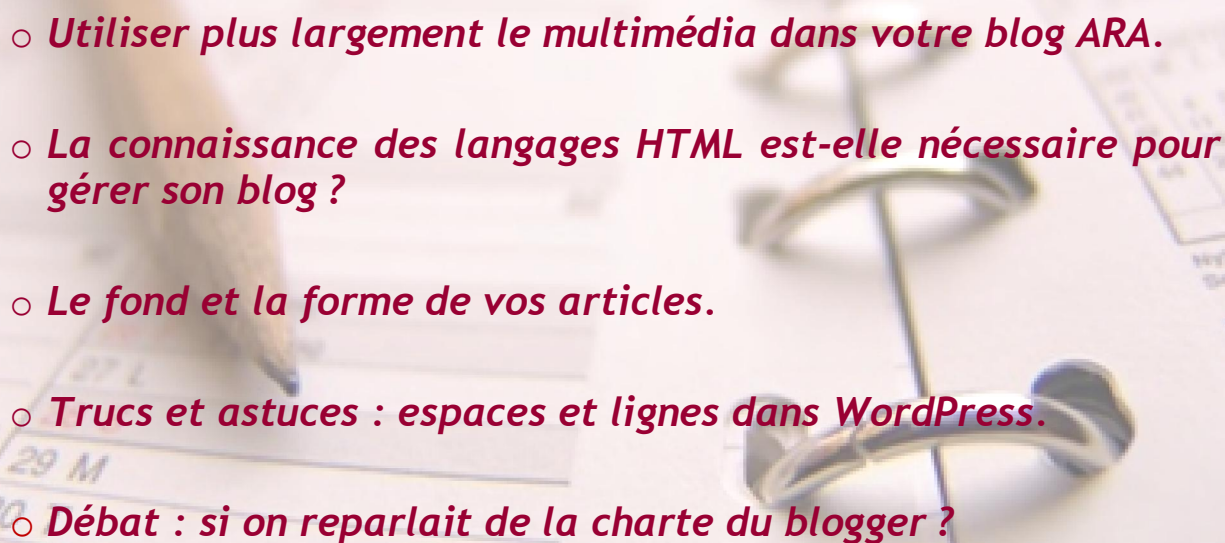
Il existe de nombreux moyens, plus ou moins sophistiqués. Dans cette lettre, je vais essayer de vous proposer des solutions simples et économes.

Pour mettre en œuvre ces solutions, faut-il être un virtuose du langage HTML ? C'est ce que nous verrons également.

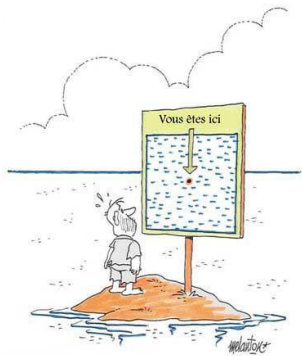
Enfin, nous réfléchissons ensemble aux contenus que nous publions sur nos blogs ARA: quelles sont les règles (simples) à respecter et qui peut publier quoi ? Cette discussion pourra se prolonger après réception de votre "lettre aux bloggers".

Cordialement, Pierre Favre

Au sommaire de ce numéro 5 :

- 
- **Utiliser plus largement le multimédia dans votre blog ARA.**
 - **La connaissance des langages HTML est-elle nécessaire pour gérer son blog ?**
 - **Le fond et la forme de vos articles.**
 - **Trucs et astuces : espaces et lignes dans WordPress.**
 - **Débat : si on reparlait de la charte du blogger ?**

Utiliser plus largement le multimédia dans votre blog ARA.



Une image vaut mieux qu'un long discours...

Sur internet, la consultation d'images ou de diaporamas est souvent plus pertinente que la lecture d'un long rapport.

Pour celui qui publie : est-ce difficile à réaliser ? Dois-je m'équiper de logiciels ou de matériels spécifiques ?

Nous allons aborder ces points dans l'article ci-dessous.

D'avantage de multimédia, évidemment...

Il devient évident pour tous que le multimédia répond parfaitement au besoin de montrer, d'expliquer ou de rendre compte d'une sortie ou d'un événement.

"Une image vaut mieux qu'un long discours" : c'est une évidence quand on gère un blog. Alors, pourquoi ne pas en utiliser d'avantage ?

Oui, mais...

Déployer du multimédia sur un blog ARA peut paraître un peu complexe.

Il faut créer soit une galerie photo, soit un diaporama, soit une vidéo avant de publier le résultat. En dehors du temps que cela représente, il faut disposer des bons logiciels pour créer, des outils et des autorisations pour publier...

Sur le site web de l'ARA, on ne peut pas publier des objets dont la taille dépasse 2 Mo et, dans un certain nombre de cas, il faut faire appel au webmaster...



Ce qui évolue aujourd'hui...

Tout d'abord, la version de vos blogs : en juin 2013, nous sommes passés de WordPress 3.0.1 à WordPress 3.5.1. Cette évolution autorise l'utilisation de nouvelles extensions (ou plugins) telles que [Picasna](#) qui permet d'afficher des galeries Picassa Web directement depuis un article de votre blog.

En second lieu, une extension du budget de la commission Internet *vous permet de prendre un abonnement chez Kizoa ou chez Vimeo*. Chaque année, vous disposez d'un budget plafonné à 35 € pour vous abonner. Chez Kizoa, vous pouvez charger des photos, créer facilement des diaporamas avec plusieurs musiques et même des voix off puis les publier sur le web. Chez Vimeo, vous pouvez charger des vidéos et les diffuser avec un excellent rendu et un très bon temps de réponse.



Favoriser l'indépendance et la répartition des volumes...

C'est mon objectif concernant les contenus publiés sur vos blogs.

En créant vos galeries de photos et vos diaporamas chez Kizoa ou chez Google (Picassa Web), vous gagnez en indépendance. A priori, aucun recours au webmaster n'est nécessaire (sauf au début, peut-être, pour vous aider à maîtriser ces outils).

Tous les fichiers multimédia que vous utiliserez (images, musiques, vidéos, etc.) seront stockés sur des sites externes à l'ARA. L'espace disque de notre propre site sera ainsi préservé et vous pourrez gérer vous-mêmes vos ressources sans craindre que le webmaster vous fasse les gros yeux...

Prendre du temps...

Comme disait ma grand-mère, "on a rien sans rien". L'utilisation du multimédia est un apport pour vous mais, au moins au début, vous devrez fournir un peu plus de travail, apprendre et vous organiser.

Mais ne vous inquiétez pas. Personnellement, je crée une galerie Picassa Web en moins d'une demi-heure (avec une vingtaine de photos). Ensuite je peux l'exploiter dans un article en 10 minutes.

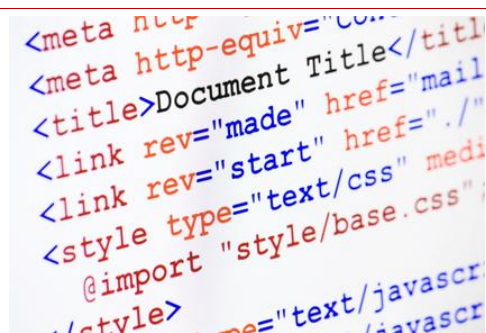


Vous pouvez consulter le tutorial vidéo sur : http://webmaster.amis-st-jacques.org/?page_id=528#Picassa .

En tout cas, le résultat sera là : vos blogs vont devenir plus vivants et... plus consultés.

Fin de l'article "Utiliser plus largement le multimédia dans votre blog ARA".

La connaissance des langages HTML est-elle nécessaire pour gérer son blog ?



Pour rédiger un article sur votre blog ARA, vous pouvez vous contenter d'utiliser l'éditeur intégré à Wordpress.

Cependant, si vous voulez maîtriser la mise en page de votre article ou si vous voulez comprendre pourquoi l'affichage ne correspond pas à vos attentes, il vous faudra rentrer en mode "texte"... dans le code HTML.

HTML, qu'est que c'est : Hypertext Markup Language, généralement abrégé HTML, est le format de données conçu pour "fabriquer" des pages web. Grâce à des *balises*, une page web peut comporter des couleurs, des polices de caractères, des images mais, également, des *liens* vers d'autres pages web. Une *balise HTML* par exemple est constituée d'une directive sous forme de mot-clé (Font, Strong, Table, etc.) encadrés par les signes inférieur à (<) et supérieur à (>), qui permet de mettre en forme un texte et qui indique au navigateur Web comment devrait être affiché un document.

Exemple : "Cliquez ICI pour afficher le site de l'ARA." est un lien. En cliquant sur le mot ICI, vous êtes redirigés sur la page d'accueil de l'ARA.

Concrètement, qu'est-ce ça m'apporte : En utilisant l'éditeur de votre blog pour rédiger un article ou une page, vous générez du code HTML... sans le savoir. Mais, l'éditeur, aussi parfait soit-il, reste un peu approximatif lorsque vous exigez des mises en page bien particulières (des blancs ou des lignes blanches) ou lorsque le code généré est interprété par un plugin (comme Picasna que nous verrons plus loin). Dans ce genre de situation, vous devez souvent passer en mode "texte" pour visualiser le code HTML produit.

L'utilisation du plugin Picasna : Picasna est un "plugin" (une extension) qui permet à votre blog d'afficher des galeries Picasa Web depuis un article ou une page. Son emploi n'est pas excessivement complexe : il suffit de créer un lien sur un texte.

L'URL appelée par ce lien est du type `http://picasaweb.google.com/utilisateur@gmail.com/Galerie`, comme l'exemple du tutorial : "`http://picasaweb.google.com/ara.informatique@gmail.com/SHIKOKU`".

Dans la traduction HTML de votre article, vous allez devoir repérer une partie rédigée un peu comme :

```
<a title="Cliquez ICI pour consulter la galerie" href="http://picasaweb.google.com/ara.informatique@gmail.com/SHIKOKU">SHIKOKU</a>
```

Le symbole <a marque le début d'une zone de lien.

On va y trouver un titre et l'URL

Le symbole /a> marque la fin d'une zone de lien.

Pour que Picasna fonctionne correctement, il va vous falloir repérer cette partie du code pour la mettre sur une ligne sans rien devant et sans rien derrière (voir le tutorial vidéo sur : http://webmaster.amis-st-jacques.org/?page_id=528#Picasna).

Alors, vous voyez bien que des rudiments de HTML peuvent être utiles...

Le fond et la forme de vos articles.



Chaque délégation départementale ou chaque commission dispose d'une grande autonomie pour rédiger articles et pages ayant trait à ses activités propres.

Cependant, un équilibre doit être recherché en permanence pour ne pas empiéter sur l'activité du voisin et pour conserver une homogénéité de présentation.

C'est un art difficile... mais c'est grâce à cela que nous maintenons la cohérence de notre communication sur le web.

La forme de vos articles ...

Chacun de vos articles doit obéir à des règles de présentation très simples dictées à la fois par un souci d'homogénéité et par un souci de clarté. Dans la majorité des cas, un tableau de deux lignes suffira. On réserve la première ligne à l'affichage d'une vignette et à l'affichage de l'entame de l'article (surtout s'il est long). La deuxième ligne, dans laquelle les deux colonnes sont fusionnées, sert à afficher des informations supplémentaires ou à proposer des liens.

On cherchera à rendre l'entame suffisamment "accrocheuse". Par exemple, un simple "Cliquez ICI pour en savoir plus" est un peu succinct. On essaiera plutôt, en quelques lignes, de dévoiler un peu le sujet avant de créer un lien vers un document PDF ou une galerie d'images. C'est ce que fait l'article ci-dessous :

Le titre doit être concis tout en donnant clairement une idée de ce que l'on va découvrir dans l'article.

Avec une certaine SOBRIETE de PRESENTATION, on dévoile le sujet en quelques lignes avant de renvoyer le lecteur vers quelque chose de plus complet via un lien.

Nouveau tracé GPS : de St-Péray au Puy en Velay

17 25 avril 2013



De St-Péray au Puy en Velay: Un tracés GPS et Google Earth est disponible pour rallier le Rhône à la cité mariale du Puy en Velay.

Nous devons ce tracé à Isabelle Duchêne. Alain Thierion, de Thonon, qui a déjà élaboré tous les tracés jacquaires, a adapté ce tracé pour notre site.

Vous pouvez cliquer sur l'image ci-contre pour télécharger ce tracé....

Sur la première ligne, on place une vignette de 280 pixels de large. Elle peut permettre un lien vers l'URL de votre choix.

Cliquez ICI pour accéder à la rubrique *Partir de chez soi*

Sur la deuxième ligne, on peut fusionner les deux colonnes pour placer des liens supplémentaires ou une information générique.

Attention : trop d'effets, trop de couleurs, trop de gras, trop de polices différentes tuent un peu l'information que l'on veut faire passer. On la remarquera d'avantage si elle est simplement graissée au milieu d'un texte ordinaire. Pour parodier une sentence à la mode "**trop d'infos tuent l'info !**".

Enfin, dernier point sur la forme des articles : **la performance**.

En surchargeant ses articles avec de belles (mais volumineuses) images, on pénalise la rapidité d'affichage de son blog. C'est pourquoi, il vaut mieux utiliser des vignettes de 280 pixels de large et, si possible, limitées à 50 Koctects.

L'affichage de la grande (et grosse) image se fera par un lien depuis la vignette ou à travers une galerie de photos. Ainsi, on a le beurre et l'argent du beurre...

Le fond de vos articles ...

Loin de moi l'idée de vous dicter ce que vous devez publier dans les articles ou les pages de votre blog. C'est votre affaire... tant que vous restez dans le cadre de vos activités propres.

Il est vrai que, parfois, il n'est pas évident de faire la part des choses. Exemple, lorsqu'une bretelle est créée grâce au concours d'une délégation départementale, celle-ci peut être tentée de publier un article sur le sujet avec une version du topo correspondant (au format PDF) en tant que lien dans cet article.

Le problème survient aux premières mises à jour. La commission chemins, qui doit gérer la situation, a publié quelque chose de son côté et elle ne sait pas forcément qu'un topo a été publié dans tel ou tel blog. On se retrouve donc très vite avec deux versions du même topo.

Même chose dans les domaines de l'hospitalité ou du patrimoine (ouf, le webmaster n'a pas ces problèmes).

Dans tous ces cas un peu épineux, il faut laisser la commission ou la délégation concernée rédiger un article sur le sujet. Ensuite, les autres peuvent créer des **liens sur l'article** en question. Je crois que c'est la bonne façon de faire.

Et si un blogmaster est absent ?

Si une information importante doit être diffusée dans les meilleurs délais et que le blogmaster en charge de sa publication est absent, que dois-je faire ?

C'est simple : j'appelle le webmaster qui peut intervenir sur tous les blogs avec une très grande célérité (sous réserve de lui transmettre les éléments nécessaires). Ainsi, nous conservons le principe de publier sur le bon blog que le blogmaster soit absent ou non.

En respectant ces règles toutes simples à chaque publication, nous maintenons la cohérence de notre communication sur le web.

Fin de l'article " Le fond et la forme de vos articles."

Trucs et astuces : espaces et lignes dans WordPress.



Vous avez sûrement rencontré des difficultés avec WordPress à chaque fois que vous souhaitiez effectuer une mise en page précise.

Par exemple, vous souhaitez aérer votre texte en insérant plusieurs blancs ou en insérant plusieurs lignes blanches. Cependant, l'article s'affiche sans respecter votre mise en page... que faire ?

Restitution des mises en page par les navigateurs internet ...

Lorsque vous effectuez une mise en page avec votre éditeur en mode "Visuel", vous forcez des blancs ou des lignes... qui vont s'insérer dans du code HTML.

Quelle que soit l'éditeur que vous utilisez, WordPress enregistrera donc du code HTML.

Or, lors de l'affichage de l'article ou de la page, ce code HTML va être interprété par un navigateur internet. Et les navigateurs internet ignorent les espaces successifs et les lignes blanches successives insérés dans du code HTML.

Pour plusieurs espaces successifs, ils n'en affichent qu'un. Pareil pour les lignes blanches : seule la première apparaîtra.

Forcer l'affichage de plusieurs espaces successifs ...

Il y a deux solutions : la première solution est de rédiger votre article en HTML directement et **ne jamais revenir en mode "Visuel"**. Cela permet d'insérer des caractères spéciaux forçant les navigateurs internet à afficher des espaces : le caractère spécial en HTML pour forcer un espace est " ". Cela peut donner quelque chose du genre (4 espaces forcés avant et après le mot "Picasna") :

```
<td style="text-align: center;" colspan="2">  
<pre> Exemple de lancement de deux galeries Picasa avec le plugin &nbsp;&nbsp;&nbsp;&nbsp;Picasna&nbsp;&nbsp;&nbsp;&nbsp;</pre>  
</td>
```

La deuxième solution est **d'insérer des caractères de la couleur du fond** de votre article. Par exemple, pour forcer des espaces, vous saisissez des points que vous sélectionnez et auxquels vous appliquez la couleur du fond.

Forcer l'affichage de plusieurs lignes successives ...

Là aussi, il y a deux solutions : la première solution est de rédiger votre article en HTML directement et **ne jamais revenir en mode "Visuel"**. Cela permet d'insérer des "balises" forçant les navigateurs internet à afficher des lignes vides : la balise HTML pour forcer une ligne est "
". Cela peut donner quelque chose du genre (3 lignes forcées avant et après le mot "Picasna") :

```
<pre> Exemple de lancement de deux galeries Picasa avec le plugin<BR><BR><BR>Picasna<BR><BR><BR></pre>
```

La deuxième solution est **d'insérer un caractère de la couleur du fond de votre article puis de faire un saut de ligne**. Par exemple, vous saisissez des points suivis d'un saut de ligne. Ensuite, vous sélectionnez ces points et vous leur appliquez la couleur du fond.

A vous de jouer...

Débat : si on reparlait de la charte du blogger ?



Il y a quelques années, le site web de l'ARA était géré de façon centralisée et, pour publier une information, les délégués départementaux et les responsables de commission devaient passer par le webmaster, seul garant des contenus publiés.

Aujourd'hui, chaque délégation et chaque commission dispose de son blog ce qui permet une grande réactivité et une meilleure pertinence dans sa communication.

Mais l'utilisation de ces blogs, dès le départ, obéit à des règles non écrites qui sont véhiculées essentiellement par la formation dispensée par le webmaster...

Alors, pourquoi ne pas formaliser ces règles dans une charte validée par tous ?

2009 : le premier projet de charte...

2009 est l'année où les premiers blogs WordPress ont été déployés. Techniquement, tout se passait bien mais il nous a fallu former les premiers blogmasters (*Robert Perrier suivi de Raymond Ménendez puis de Christian Chérasse*) pour leur donner un savoir-faire technique mais également pour discuter avec eux de la philosophie d'utilisation de ces blogs. Un premier projet de charte en est sorti mais, à cause d'une surcharge de travail lié au déploiement de 16 blogs au total, ce document n'a jamais été validé.

Que contenait ce premier projet de charte ?

En priorité, nous avons évoqué la notion de responsabilités : au président, la responsabilité de tout ce qui est publié au nom de l'ARA. Au webmaster la responsabilité de la mise en forme des articles et des pages (pour préserver une homogénéité de présentation sur tout le site), de la performance et du fonctionnement général des blogs. Aux responsables de commissions et aux délégués départementaux la responsabilité (devant le président) des contenus publiés sur leurs blogs respectifs et le respect d'une charte qui restait à finaliser...

Nous avons également évoqué la façon d'utiliser ces blogs. Chaque blog ARA devait être consacré à une communication verticale (pas de commentaires, pas de forums, etc.) recouvrant toute l'activité de chacun mais seulement cette activité.

Enfin, nous avons abordé l'aspect fédérateur des blogs ARA. Dans la mesure où chaque publication est répercutée sur la page d'accueil de notre site, chaque blog participe à la communication globale de l'ARA. Pour cela, il faut utiliser des blogs "ARA" (c'est-à-dire connectés à une même base de données et présentés de façon homogène). Les corollaires sont que les blogs externes sont déconseillés (sauf s'ils sont utilisés en plus du blog ARA) et que ces blogs ne doivent pas être utilisés indépendamment, un peu comme de petits sites web...

Comment faire aboutir ce projet de charte ?

Je souhaiterais que chacun puisse participer à la finalisation de cette charte en faisant des propositions et en discutant sur l'existant. Pour cela, je vous propose de lire ce qui a déjà été rédigé (j'en enverrai un exemplaire à chaque délégué départemental et à chaque responsable de commission) afin d'annoter directement le document avant de me le renvoyer.

Ainsi, après cette première synthèse, je pourrais en rediscuter avec les membres du CA pendant les mois à venir.

Je vous laisse y réfléchir...



Voilà, ce cinquième numéro de la "lettre aux bloggers" s'achève ici.

Pour le prochain numéro, vous pouvez me proposer de nouveaux sujets en écrivant à web@amis-st-jacques.org

A bientôt sur les blogs de l'ARA.